

Permettez-moi de lire une autre promesse au cas où deux ou trois députés conservateurs ne seraient pas encore convaincus, bien que le nombre de sceptiques diminue tous les jours. Voici la septième promesse faite à Sherbrooke, au Québec:

Étant donné que de nombreux producteurs voient leur viabilité économique menacée parce qu'ils ont conclu des emprunts à long terme à un taux d'intérêt très élevé, nous allouons immédiatement les fonds nécessaires pour aider les agriculteurs à refinancer leurs prêts à des taux plus raisonnables.

M. McDermid: Nous l'avons fait.

M. Boudria: Certains députés d'en face prétendent qu'ils l'ont fait. Quand sont-ils intervenus immédiatement pour refinancer les prêts déjà consentis?

M. McDermid: C'est déjà fait.

M. Boudria: Certains agriculteurs de ma circonscription ont contracté des emprunts à longue échéance et ce ne sont assurément pas ces conservateurs d'en face qui ont fait quoi que ce soit pour les sortir du pétrin. Ils ont fait aux Canadiens des promesses qu'ils n'ont pas tenues. Les conservateurs avaient promis de prendre cette mesure immédiatement.

Je voudrais rappeler la promesse n° 9 qui a été faite à Sherbrooke:

Nous modifierons l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu, en ce qui concerne les agriculteurs, de façon à y refléter les principes de l'équité, de la neutralité, de la simplicité et de la certitude.

Je poursuis:

En outre, les tactiques de confrontation et le recours à la force qu'utilise à l'heure actuelle le ministère du Revenu seront immédiatement supprimées et remplacées par la pratique voulant que le contribuable soit traité avec franchise et honnêteté.

Il s'agit là d'une promesse précise de la part des conservateurs, mais où sont donc les modifications à l'article 31?

Peu après les élections, le ministre des Finances (M. Wilson) a publié un Livre blanc sur le financement agricole, l'article 31 et le programme d'obligations agricoles. Un comité tripartite de la Chambre a étudié ces questions et il en est arrivé à la conclusion unanime qu'un programme d'obligations agricoles et des modifications à l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu s'imposaient. Vous auriez tort de croire, monsieur le Président, qu'il s'agit d'une recommandation partisane, car ce comité était formé notamment de députés conservateurs. Quel poids politique ces députés ministériels de l'arrière-ban qui siégeaient au comité avaient-ils auprès du gouvernement? Aucun, car rien n'a été fait. Le ministre des Finances n'a rien voulu entendre et il n'a pas lu le rapport. Il n'a pas prêté l'oreille aux députés conservateurs de l'arrière-ban.

M. McDermid: Vous feriez un bon garçon d'écurie.

M. Boudria: Encore une promesse qui n'a pas été tenue. Je vais lire la promesse n° 12.

M. McDermid: Vous savez ce que vous pouvez en faire.

M. Boudria: Le député d'en face confirme le sérieux de toutes les promesses faites pendant la dernière campagne électorale.

M. McDermid: Vous pourriez faire un bon garçon d'écurie.

M. Boudria: Il a raison de dire que c'est tout ce que c'est. Ces promesses ne valent pas plus que ce que l'on trouve derrière les étables de ma circonscription. Je remercie le député d'en face de nous l'avoir signalé. Il a parfaitement raison de dire que l'on sait ce qu'on peut faire des promesses de ce genre parce qu'elles ne valent pas mieux que cela. Voici la promesse n° 12:

Les Subsidés

Un gouvernement conservateur assainira le secteur agricole en favorisant l'intensification de la recherche, en aidant davantage les collèges agricoles, en augmentant les crédits à la recherche et au développement agricoles et en modifiant la fiscalité pour encourager les investissements du secteur privé.

Qu'est devenue cette promesse en réalité? Mon collègue, le député d'Algoma (M. Foster) a signalé de façon très éloquente plus tôt dans la journée que ce sont les conservateurs, qui malgré leurs belles promesses, ont réduit la recherche agricole. Il a donné un excellent exemple, celui du centre de recherche sur la volaille de Kentville. Ce centre important a brûlé complètement. Il ne s'agit pas de construire un nouveau centre mais de remplacer celui qui existait. Le gouvernement n'a même pas la volonté politique de remplacer un centre important qui a brûlé, à plus forte raison de tenir sa promesse électorale et de construire de nouveaux centres.

Non contents de cela, les conservateurs annulent les engagements que le gouvernement précédent avait pris envers les centres de recherche.

Plus tôt dans la journée, mon collègue le député de Richmond—Wolfe (M. Tardif) a parlé de la réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux. Ce document a été déposé à la Chambre le «mardi noir», en novembre 1984. Dans le cadre de cette réévaluation, ce gouvernement insensible a renoncé à construire le centre de Victoriaville. Comme vous pouvez le constater, monsieur le Président, le gouvernement a brisé sa promesse.

● (1740)

Pour ce qui est du libre-échange, la question a été soulevée durant la campagne électorale. Les Canadiens ont demandé à divers candidats aux élections quelle était leur position sur le libre-échange. Quand ils ont posé la question au chef conservateur, il leur a répondu et encore dans un discours prononcé au Québec: «Un commerce équitable mais non un libre-échange». Ainsi parlait le chef conservateur. Que lui est-il arrivé? Pourquoi a-t-il changé d'idée? Pourquoi a-t-il trahi ainsi les Canadiens? Les députés d'en face pourront peut-être à un moment donné expliquer l'attitude irrationnelle du premier ministre (M. Mulroney).

Je voudrais maintenant citer une déclaration faite devant le groupe de travail du parti libéral sur l'agriculture à Charlottetown le 19 mars 1986. Ce n'est pas là un groupe libéral, mais un organisme très objectif, bien connu et respecté.

Une voix: Oh, oh!

M. Boudria: Mon collègue d'en face pense peut-être autrement. Qu'il le dise à la face de tous s'il croit que l'Union nationale des cultivateurs n'est pas telle que je l'ai décrite. Le représentant de cette organisation a déclaré, et je cite:

Avec l'accord bilatéral de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, il se pourrait que nous ayons à appuyer un protectionnisme américain national ou militaire. . . . Même si l'on fait dire au très honorable Joe Clark que les actuels offices de commercialisation des produits canadiens ne seraient pas mis en cause dans les négociations de libre-échange, le fait est que, si d'autres secteurs (par exemple, la transformation du dindon, du poulet, des produits laitiers, des oeufs, etc.) en font partie, le secteur de la transformation (en majorité américain) risque de déménager au sud de la frontière, ce qui créera un chômage massif au Canada . . .

Non seulement l'intérêt du Syndicat national des cultivateurs pour l'agriculture porte-t-il sur la culture proprement dite, mais il s'étend également au traitement des produits agricoles. Quelques-uns de mes vis-à-vis, partisans comme ils sont, ne veulent pas croire ce qu'affirme le Syndicat national des cultivateurs.